

8-08.17  
VAOUR

## Cette année encore, Sivens est à Vaour,

qu'on le veuille ou non. Ce sont les dirigeants du Conseil départemental qui ont ramené la lutte au cœur de cette édition 2017 du festival : pour punir le village de l'entartage de leur président, ils ont sabré la subvention de L'été de Vaour. Un an plus tard, Thierry Carcenac n'a plus de yaourt sur la figure, mais il a toujours du sang sur les mains.

A vingt kilomètres d'ici, il y a trois ans, dans la forêt de Sivens, une partie des habitants de la région s'est mobilisée contre la construction d'un barrage destiné à irriguer des cultures industrielles. Nous nous sommes opposés à la destruction d'une des dernières zones humides du département, au gaspillage de millions d'euros de fonds publics pour alimenter un modèle agricole qui pompe nos réserves en eau et empoisonne sols et rivières.

Nous avons découvert des études partiales, des conflits d'intérêts omniprésents. Pour satisfaire leur clientèle, l'agrobusiness, pilier de l'économie locale, les dirigeants du département ont multiplié intimidations et violences. Rappelons que Thierry Carcenac est actuellement poursuivi pour destruction de bien public après la démolition de la Métairie Neuve, ferme du XVIIIème siècle et bastion de la zad.

En octobre 2014, après des mois d'affrontements entre opposants et gendarmes, Rémi Fraisse, 21 ans, était tué par l'explosion d'une grenade offensive. Le lendemain, Thierry Carcenac déclarait dans *La Dépêche du Midi* : « Mourir pour des idées, c'est une chose, mais c'est relativement stupide et bête. » Début juillet, le procureur de Toulouse a requis un non-lieu dans le meurtre de Rémi Fraisse, assassiné « dans les règles », selon « un usage proportionné de la force ». L'impunité reste totale.

L'an dernier, sur la place du village, lors de l'inauguration de L'été de Vaour, le discours de Thierry Carcenac a été accueilli par des huées et un jet de tarte au yaourt. Un « spectacle vivant » totalement indépendant de l'organisation du festival — mais finalement pas si éloigné de sa tradition burlesque et irrévérencieuse. Une action, somme toute, relativement symbolique et dérisoire au regard de l'ampleur de tous ces scandales, qui auraient dû mettre fin il y a déjà longtemps à la carrière de M. Carcenac.

Mais M. Carcenac exige d'être accueilli par des Tarnais en liesse. Cette année, pour sanctionner « le mauvais accueil réservé au président », le département a privé l'Eté de Vaour de 40 000 euros de subventions. Il s'agit – rappelons-le – de l'argent du contribuable, et non de celui de M. Carcenac ou de ses collègues. L'argent public servira-t-il bientôt à payer des villageois pour crier des vivats et agiter des petits drapeaux lors des sorties officielles ?

Cette sanction du département a eu l'effet, peut-être délibéré, de diviser le village et ses alentours entre partisans et détracteurs de la tarte au yaourt. Mais en se permettant d'intimider ouvertement le festival par un chantage aux subventions, M. Carcenac ne l'a rendu que plus politique. Plus encore que l'an dernier, il est devenu crucial pour nous autres, qui vivons ici, de dire que nous n'avons aucune leçon à recevoir de la part des dirigeants qui ont provoqué et couvert le meurtre de Rémi Fraisse. Nous disons, avec la force de nos sensibilités et de nos imaginations, avec toutes les ressources de nos arts, que nous ne voulons pas du monde qu'ils construisent. Nous disons que face à l'offensive qui s'accélère aujourd'hui pour privatiser les biens publics et dévorer les derniers arpents d'espaces naturels, à l'heure où le point de surchauffe et de saturation est atteint, à Vaour comme ailleurs, nous chercherons à reconquérir les moyens matériels, humains, artistiques de nos refus et de nos libertés.

Et que ces quelques mots nous aident à faire la fête ensemble !

*Premiers signataires :* Celia Izoard, Victoria Xardel, Christiane Savary, Isabelle Raynal, Denis Chaudat, Caroline Bernard, Hugo Leroy, Paul Aymé, Sarah Turquety, Michela di Carlo, Elein Fleiss, Christian Janssonnet, Béatrice Olivier, Rémi Serres, Sébastien Rodriguez, David Lepoivre, Pierre Serres, Frédéric Boyer, Aurélien Berlan, Matthieu Amiech, Guillaume Pelletier, Julie Taillefer, Elisabeth Eyguesier, Antoine Laroussinie, Florent Bernon, Thierry Boyer, Jean Petit, Elodie Rivalan, Eli Bockuillon, Pierre Boyer...

Une autre distribution de ce texte est possible avec davantage de signataires – si vous souhaitez le signer, faites-vous connaître à ceux qui le distribuent.

[http://www.lemonde.fr/la-route-des-festivals/article/2017/08/03/l-ete-de-vaour-le-festival-qui-s-est-fait-sucrer-une-subsidiation-apres-un-lancer-de-yaourt\\_5168253\\_5151848.html](http://www.lemonde.fr/la-route-des-festivals/article/2017/08/03/l-ete-de-vaour-le-festival-qui-s-est-fait-sucrer-une-subsidiation-apres-un-lancer-de-yaourt_5168253_5151848.html)

[Sur la route des festivals](#)

Un blog de la rédaction - Le Monde – 04.08.2017

## A Vaour, l'affaire de la tarte au yaourt ne fait plus rire personne

Organisé depuis trente-deux ans dans un village du Tarn, le Festival l'Été de Vaour, un rendez-vous de théâtre burlesque, a fait appel à la solidarité pour compenser une importante baisse d'aide publique due à l'entartage d'un élu local.

LE MONDE | • Mis à jour le | Par [Frédéric Potet](#) (Vaour (Tarn), envoyé spécial)

Abonnez vous à partir de 1 € [Réagir](#) Ajouter

Partager (550) Tweeter

image: [http://img.lemde.fr/2017/08/03/0/0/1000/719/534/0/60/0/76ca4e5\\_19566-471afk.a8abxogvi.jpg](http://img.lemde.fr/2017/08/03/0/0/1000/719/534/0/60/0/76ca4e5_19566-471afk.a8abxogvi.jpg)



**C'est l'[histoire](#) d'un yaourt à 40 000 euros. Il y a un an, le président socialiste du conseil départemental du Tarn, Thierry Carcenac, a été visé et touché par le jet d'une tarte au yaourt à la fin de son discours inaugural à L'Eté de Vaour, un festival de théâtre burlesque et de musique gratuit, se déroulant depuis plus de trente ans dans un petit village de 350 habitants du nord-ouest du département.**

L'affaire fit grand bruit dans le Causse, et pour cause : six mois plus tard, les responsables de la manifestation apprenaient que la subvention habituellement allouée par la collectivité, d'un montant de 70 000 euros, ne serait que de 30 000 euros pour l'édition 2017. Cela fait cher l'entartage. Son auteur n'était pas un habitant de la commune mais un membre de la ZAD (Zone à [défendre](#)) de Sivens, située à proximité du [projet](#) controversé de construction d'un barrage sur un affluent du Tarn. Trente kilomètres séparent Vaour de Sivens.

image: [http://img.lemde.fr/2017/08/03/0/0/1000/643/534/0/60/0/990045f\\_17089-1iresmy.e2m9c6jemi.jpg](http://img.lemde.fr/2017/08/03/0/0/1000/643/534/0/60/0/990045f_17089-1iresmy.e2m9c6jemi.jpg)



## « Rire au pays »

De sombres nuages planèrent alors longtemps sur le [devenir](#) de ce festival à la convivialité contagieuse, dont le credo est de [proposer](#) des spectacles de qualité en milieu rural. Son origine remonte au milieu des années 1980 et à un spectacle donné sur une charrette par une troupe de clowns lillois, venue [passer](#) l'été au milieu d'une communauté hippie installée dans le village. L'idée d'un festival pérenne se formalisa l'année suivante à l'initiative d'habitants de Vaour. L'événement gagna vite en ampleur, avec l'[aide](#) des collectivités locales, autour d'un leitmotiv rassembleur : « Rire au pays ».

Peu éloigné formellement du [lancer](#) de tarte à la crème, le jet de yaourt à la face d'un élu ne fit pas [rire](#) grand [monde](#) sur place. Surtout pas les responsables du festival qui durent [trouver](#) des solutions pour [compenser](#) cette baisse de subvention et [boucler](#) leur budget (295 000 euros). La solidarité fonctionna à fond. Les autres collectivités augmentèrent leur participation, à l'image de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) qui la fit passer de 10 000 à 15 000 euros. La municipalité de Vaour, dont l'aide se limitait jusque-là à un soutien technique, parvint à [dégager](#) 3 000 euros.

image: [http://img.lemde.fr/2017/08/03/0/0/1000/667/534/0/60/0/9c0fe21\\_4542-g387i2.beespjh5mi.jpg](http://img.lemde.fr/2017/08/03/0/0/1000/667/534/0/60/0/9c0fe21_4542-g387i2.beespjh5mi.jpg)



## Soirée de soutien

Les partenaires privés – un transporteur, une imprimerie, un producteur de vin... – rallongèrent également leur quote-part ; un appel à don sur une plate-forme de financement [participatif](#) rapporta 15 000 euros ; certains artistes proposèrent spontanément une baisse de leur cachet. Une soirée de soutien, enfin, autour d'un repas champêtre, mardi 1<sup>er</sup> août, à la veille de l'ouverture de la 32<sup>e</sup> édition, rapporta les derniers deniers manquants.

« *Les gens ont compris que nous avons été pris en tenaille entre les zadistes de Sivens et les élus du département. Le problème, maintenant, est que l'élan de solidarité qui s'est constitué autour du festival cette année ne pourra pas se [reproduire](#) tous les ans* », indique Clément Raviart, le tout nouveau président de l'association qui organise la manifestation. L'affaire du yaourt a en effet provoqué des bouleversements au sein du bureau de L'Été de Vaour. L'ancienne présidente, soupçonnée par les élus du département d'être trop proche des opposants au [barrage de Sivens](#), a abandonné ses fonctions, difficilement cumulables par ailleurs avec le fait qu'elle réside à [Toulouse](#). « *Il fallait [changer](#) l'image de l'association* », estime Clément Raviart, un menuisier charpentier âgé de 30 ans vivant au village.

image: [http://img.lemde.fr/2017/08/03/0/0/1000/659/534/0/60/0/d6be4f9\\_4522-1x8hvzq.4uolqmpldi.jpg](http://img.lemde.fr/2017/08/03/0/0/1000/659/534/0/60/0/d6be4f9_4522-1x8hvzq.4uolqmpldi.jpg)



Laurent Vandendriessche (PS), vice-président du conseil départemental : « Notre partenariat ne peut pas se [résumer](#) à un rôle de tiroir-caisse »

Du côté du conseil départemental du Tarn, la coupe de 40 000 euros n'a jamais été justifiée au nom des restrictions budgétaires qui grèvent actuellement les [finances](#) des collectivités territoriales. Le coup de sabre correspond, en quelque sorte, au préjudice subi. « *Il est normal de [baisser sa subvention quand on ne se sent pas bienvenu quelque part. Notre partenariat ne peut pas se résumer à un rôle de tiroir-caisse](#)* », explique Laurent Vandendriessche (PS), le vice-président chargé de la [culture](#) de l'assemblée départementale. L'élue était présent à Vaour mercredi, pour le lancement du festival. Thierry Carcenac, non : « *Il craignait que sa présence soit prise comme une provocation.* »

La majorité des autres membres de la commission culture étaient là, eux aussi. Il y a un an, certains d'entre eux avaient proposé que la subvention soit carrément réduite à zéro. La poire fut finalement coupée en deux, compte tenu du fait que L'Eté de Vaour bénéficie d'une autre subvention départementale, d'un montant de 10 000 euros, correspondant à des frais de communication (programmes, affiches...). « *J'ai regardé les comptes de l'association et j'ai vu qu'elle avait de quoi [tenir financièrement](#)*, poursuit Laurent Vandendriessche. *Proposer une subvention totale de 40 000 euros était la seule solution que les 46 membres de notre assemblée départementale étaient en mesure d'accepter. L'émotion provoquée par cet incident a été très grande : entarter le président du conseil départemental, c'est entarter toute l'assemblée.* »

image: [http://img.lemde.fr/2017/08/03/0/0/1000/700/534/0/60/0/8debee5\\_17123-1ar4uc2.g19kltbj4i.jpg](http://img.lemde.fr/2017/08/03/0/0/1000/700/534/0/60/0/8debee5_17123-1ar4uc2.g19kltbj4i.jpg)



## « Nous lâcher serait une mauvaise idée »

L' élu en a surtout voulu aux organisateurs du festival de n'avoir pu assurer la sécurité des édiles en 2016. « On ne peut pas nous reprocher d'entraver une manifestation spontanée. Manifestester est un droit, rappelle Clément Raviart Nous sommes tous d'accord, en revanche, pour dire que c'est allé trop loin l'an dernier. » Aucun incident, mercredi, n'est venu perturber la soirée inaugurale. Les élus, il est vrai, se sont bien gardés de prendre la parole en public. Trois opposants au barrage se sont contentés, eux, de distribuer des tracts pour dénoncer la baisse de la subvention départementale, sur le ton de la raillerie : « L'argent public servira-t-il bientôt à payer des villageois pour crier des vivats et agiter des petits drapeaux lors des sorties officielles ? »

L'affaire pourrait ne plus en être une d'ici quelques mois. « Je présenterai prochainement un rapport pour refaire le point sur L'Été de Vaour, précise Laurent Vandendriessche. Je ne sais pas ce que décideront mes collègues. Mon souhait personnel est que nous revenions au niveau normal de prestation. » « Nous avons besoin du soutien des collectivités, appuie de son côté Clément Raviart. L'argent du département n'est pas de l'argent perdu : 30 % des sommes dépensées pendant le festival sont réinjectées dans l'économie du Tarn. Nous sommes aussi l'une des rares associations culturelles du département à compter des salariés [deux]. Nous lâcher serait une mauvaise idée. » L'Été de Vaour, jusqu'au 6 août.

En savoir plus sur [http://www.lemonde.fr/la-route-des-festivals/article/2017/08/03/l-ete-de-vaour-le-festival-qui-s-est-fait-sucrer-une-subvention-apres-un-lancer-de-yaourt\\_5168253\\_5151848.html#pg8wBFvx4kG9qgLa.99](http://www.lemonde.fr/la-route-des-festivals/article/2017/08/03/l-ete-de-vaour-le-festival-qui-s-est-fait-sucrer-une-subvention-apres-un-lancer-de-yaourt_5168253_5151848.html#pg8wBFvx4kG9qgLa.99)

## Été de Vaour : l'heure n'est plus à la polémique



Encore une belle saison pour l'Été de Vaour./ Photo DDM

«Je crois que le pari a plus que fonctionné !», se félicite Stéphane Bou, programmateur et coordinateur du festival l'Été de [Vaour](#). «On a voulu faire en sorte que cette édition ressemble le plus possible à celle de l'année dernière, et je crois que c'est réussi». Malgré une baisse importante de subventions de la part du département, cette trente-deuxième édition s'est déroulée dans la continuité des précédentes, réunissant plusieurs milliers de personnes durant cinq jours, et écoulant près de 5 000 billets de spectacle. «On savait que l'absence de subvention n'allait pas influencer sur la fréquentation, bien au contraire, il y a eu un élan de soutien très fort», explique le programmateur.

### 40 000 € en moins

L'été dernier, Thierry Carcenac, président (PS) du conseil départemental du Tarn, avait reçu des jets de yaourts lors de la soirée d'inauguration du festival. Un incident provoqué par des militants issus du mouvement zadiste, qui avait conduit le département à retirer 40 000 € de subventions. Une coupe que les organisateurs n'ont cessé de dénoncer et de considérer comme une «sanction» liée à des événements «avec lesquels l'association n'a rien à voir».

«On a quand même passé une année horrible, extrêmement compliquée en interne, et très fatigante», déplore Stéphane Bou. Une soirée de soutien a d'ailleurs été organisée la veille de l'ouverture des festivités. Une réussite selon le programmateur, qui se réjouit : «On avait prévu 800

repas mais on a été complètement débordés, on en a finalement servi 900 et encore ça n'a pas suffi. Ça a été un moment collectif et humain très fort».

Aujourd'hui, le moment de la polémique semble définitivement clos. Des deux côtés on revendique de bonnes relations entre le département et les organisateurs. «On a été très bien accueillis lors de l'inauguration, beaucoup d'efforts ont été entrepris. On souhaitait que les relations redeviennent comme avant, et sur ce point, la mission est remplie», explique Laurent Vandendriessche, vice-président délégué à la culture du conseil départemental. Si ce dernier n'exclut pas des limitations de budget liées à des politiques indépendantes du département, son propos se veut rassurant. Il conclut : «Sauf accident majeur, il n'y a aucune raison de continuer à baisser les subventions».

Damien Mestre